PETA France
Autorisation 45843
59789 Lille Cedex 9
France

Info@petafrance.com
PETAFrance.com

À l'attention de Maurice Cohen
Président de l'OGC Nice
19 boulevard Jean Luciano,
06200 Nice

Par mail : mongymmafamille@ogcnice.com

Objet : Demande de retrait de l'aigle Mèfi des animations lors des matchs de l'OGC Nice

Monsieur,

Je vous écris au nom de PETA afin d'appeler l'OGC Nice à se positionner pour la protection des animaux sauvages en mettant fin à l'utilisation de Mèfi, son aigle mascotte, ainsi qu'à s'engager à ne plus jamais recourir à des animaux vivants comme mascottes. À quelques jours de recevoir le Paris Saint-Germain, double champion d'Europe, votre club a l'occasion de s'inspirer de son prestigieux adversaire et de sa mascotte fictive pour célébrer le football sans exploiter d'animaux.

Un stade illuminé, rempli de milliers de supporters et animé par des chants, des cris et des mouvements de foule, n'est pas un environnement adapté aux besoins d'un animal sauvage. Ces conditions peuvent effrayer et désorienter les oiseaux, voire provoquer des réactions de panique susceptibles de les mettre en danger, ainsi que les personnes présentes. Des incidents survenus dans d'autres enceintes sportives ont vu des oiseaux utilisés comme mascottes percuter des murs ou des vitres, ainsi que les serres de rapaces blesser des spectateurs. Ces précédents illustrent les risques inhérents à l'utilisation d'oiseaux vivants dans des environnements aussi imprévisibles.

Dans la nature, les aigles parcourent de vastes territoires, volent librement et adoptent des comportements propres à leur espèce. Même lorsqu'ils sont élevés en captivité, ils conservent leurs instincts naturels et leurs besoins comportementaux. Leur participation à des animations sportives les expose à des stimulations et à des contraintes particulièrement stressantes.

L'OGC Nice possède déjà une identité forte, un emblème immédiatement reconnaissable et une communauté de supporters passionnés. Il n'est pas nécessaire de faire intervenir un animal vivant pour susciter l'enthousiasme du public. De nombreux clubs français démontrent qu'une mascotte fictive peut être populaire et fédératrice (le FC Nantes avec Riri et Lili les Canaris, le Paris Saint-Germain avec Germain le Lynx, ou encore l'Olympique Lyonnais avec Lyou et Lyonna les Lions).

L'aigle est un symbole de liberté, mais Mèfi ne peut pas jouir de la sienne.

Nous vous demandons donc de prendre une mesure concrète en faveur du bien-être animal : accorder immédiatement une retraite bien méritée à Mèfi en l'envoyant dans un sanctuaire adapté à ses besoins naturels, et vous engager à ne plus utiliser aucun animal vivant comme mascotte ou attraction lors des événements du club.

Nous vous remercions de l'attention portée à cette demande.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Mimi Bekhechi
Directrice exécutive de PETA

Entités internationales
- PETA Allemagne
- PETA Asie
- PETA Australie
- PETA États-Unis
- PETA Inde
- PETA Pays-Bas
- PETA Royaume-Uni